

Proces-Verbal de l'Assemblée
DU BUREAU DE LA
SOCIÉTÉ ECCLESIASTIQUE
DE
SAINT-MICHEL,

Tenue à l'Oratoire de Québec, le 6 septembre 1865.

PRÉSIDENCE DE SA GRANDEUR MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE TLOA.

Présents : Mgr l'Évêque de Tloa, MM. C. F. Cazeau, V. G. L. Lafèche, V. G., J. F. Gagnon, J. Harper, F. X. Delège, I. Proulx, J. Laberge et J. Nelligan.

M. L. Lafèche, V. G., étant celui des membres de la Société qui, à la dernière élection des Procureurs, avait réuni le plus grand nombre de suffrages, après les Procureurs élus, remplace de droit comme Procureur M. J. B. A. Ferland, décédé.

Vu l'absence de Messieurs le Président et le Vice-Président de la Société, Mgr. l'Évêque de Tloa est prié de vouloir bien présider l'Assemblée.

Lu le procès-verbal de l'Assemblée du bureau, tenue le 2 septembre 1864.

Présentées les demandes d'agrégation de

MM. J. B. Marcotte, Vicair de St. Maurice,
J. A. Moreau, Vicair de St. Hyppolite de Wotton,
D. Morisset, Vicair de St. Joseph, Nouvelle Beauce,
Julien Anger, Missionnaire de Nataskouan,
J. B. Vallée, Vicair de St. Thomas de Montmagny,
Ant. Gauvreau, Vicair de la Rivière-aux-Renards, Gaspé,
Ant. Fafard, Vicair de St. Roch de Québec,
Norbert Ouellet, Vicair de Drummondville,
Jas. Neville, Vicair de St. Patrice de Québec,
C. F. Turgeon, Curé de St. Sévère,
Achille Vallée, Professeur du Collège St. Anne,
Louis Richard, Professeur du Collège des Trois-Rivières,
Majoric Marchand, Vicair de Yarrachiche,
Jos. Alf. Smith, Vicair de la Rivière-du-Loup, (en haut),
Louis Pothier, Vicair de St. Denis,
Geo. Eric Sauvageau, Vicair de St. Gervais,
F. X. Bossé, Curé de Caspédiac, Gaspé,
Hyac. Gagnon, Curé de Laval, et
A. Audet, Vicair de St. Patrice de Québec,

qui sont admis au nombre des membres de la Société, à condition qu'ils aient préalablement payé leurs contributions sur les revenus qu'ils ont perçus depuis qu'ils sont prêtres, ou tous les arrérages, s'ils ont été antérieurement membre de la Société.